Demandes de stages

Par **manoune63**, le **08/02/2015** à **02:42**

Bonsoir à tous,

Je suis actuellement en L3 parcours droit privé à Clermont-Ferrad. L'année prochaine, j'envisage de m'orienter vers le master droit social de cette même fac, qui est réputé très sélectif pour l'admission en M2. Histoire de "gonfler" mon CV, on m'a conseillé de faire des stages. J'ai donc envoyé une trentaine de demandes de stage il y a un mois (je me suis déplacée en personne en fait), qui sont restées sans réponse, malgré une relance par mail il y a une semaine. Que dois-je faire dans ce cas ? Les relancer par téléphone ? Laisser tomber ?

Autre question, un peu liée à la première, pensez-vous qu'il soit judicieux de demander aux chargés de td s'ils ont des contacts vers qui ils pourraient me rediriger pour effectuer un stage ?

Merci,

Manon

Par **Jenjen3310**, le **08/02/2015** à **12:10**

Bonjour,

Déjà tu as eu une bonne démarche, et je pense effectivement qu'il faut les rappeler... Lorsque tu les as au téléphone, s'ils ne te prennent pas, essaye de connaître la raison. Ils pourraient te donner des conseils, que ce soit sur ton cv, lettre de motivation et même peut être changer d'avis lorsqu'ils t'écoutent et voient que tu es motivée !

Ensuite je pense effectivement que tu devrais demander à tes chargés de TD voir prof de cm, moi j'ai déjà eu un stage en cabinet d'avocats grâce à ma chargée de TD qui m'a prise avec elle ! Ils peuvent faire partie de ton futur réseau !

Par **manoune63**, le **08/02/2015** à **14:36**

Ah d'acc :).

Le problème, c'est que j'ai un chargé de td assez antipathique, je sais pas ce que ça va donner..... En plus, je ne participe jamais en cours par timidité alors je pense que ça peut être mal placé de lui demander des contacts.

Par **Jenjen3310**, le **08/02/2015** à **16:03**

Tu n'as pas d'autres chargés de td ? genre un deuxième ? Au pire vois avec tes profs de cm !

Tu peux aussi aller voir un centre (nous ce que l'on appelle la DOSIP qui est dans notre fac) pour qu'ils te donnent des conseils pour les lettres de motivation et cv et qu'ils te donnent des contacts :)

Sinon pour ton chargé de td antipathique, tu peux aller le voir et lui expliquer que tu veux aussi faire de la pratique pour te donner un peu confiance en toi (je pense que c'est aussi bien de donner nos impressions aux chargés de td car certains chargés de td pense que si l'on ne participe pas c'est que l'on s'en moque ou autres) ! Comme ça il te donnera aussi peut être quelques conseils, et moi perso j'ai une amie qui avait des difficultés à l'oral qui a réussi à surmonter sa timidité en parlant avec son chargé de td qui lui faisait aussi un peu peur ^^ (elle avait déjà des difficultés pour s'exprimer à l'oral mais le stress de ce chargé de td aidait encore moins donc elle a finit par avoir un blocage)

Par **manoune63**, le **08/02/2015** à **16:15**

Ouais enfin, les profs de CM ne comprennent pas forcément, les chargés de td, ça fait peu de temps qu'ils sont sortis du système universitaire donc ils étaient peut-être confrontés aux mêmes problèmes que nous donc ils peuvent mieux nous comprendre.
Concernant mon chargé de td antipathique, visiblement, cet homme n'est pas quelqu'un qui vient d'une famille de juriste, il a dû trimé pour arrivé là où il en est. Peut-être qu'il comprendra et qu'il se montrera plus sympa à ce moment-là....

Par **Jenjen3310**, le **08/02/2015** à **16:20**

Non non pas forcément, moi ma chargée de TD n'était pas toute jeune ^^ (oui dans mon ancienne fac la plus jeune des chargées avait 28 ans, sinon ça pouvait aller jusqu'à 60 ans ^^). Honnêtement, la chargée d'insertion professionnelle de la fac nous a clairement dit qu'il faut nous vendre, donc je serai toi je tenterai tout ^^ au pire tu t'exposeras à un refus, au mieux tu commenceras à créer un réseau donc je pense que tout se tente ^^

Bon courage dans ta recherche ;)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés